

(Allocution de Charles de Lamberterie, le jeudi 19 juin 2014, dans la cour de l'INALCO)

Chère Anaïd,

Lorsque tu m'as demandé, voici quelques semaines, de te remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, j'y ai vu avant tout une marque d'amitié, à laquelle j'ai été très sensible. Mais en même temps je ne me sentais guère assuré que tu avais fait un bon choix, car bien d'autres que moi auraient eu de plus de titres à te remettre cette décoration. Tu fais partie, en effet, de la promotion de Pâques de cette année alors que moi-même je n'ai été promu que le premier janvier. Je suis donc encore, si je puis dire, un bizuth de la Légion d'honneur, et je viens tout juste de recevoir les insignes du grade de chevalier qui m'ont été remis, voici à peine deux semaines, à quelques pas d'ici, par Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Du coup, je me sens grâce à toi l'âme d'un vieux légionnaire, comme si j'avais soudain acquis de l'ancienneté dans le grade.

Voici bien longtemps que nous nous connaissons, grâce aux études arméniennes. De mon côté (je me permets de me citer en premier en raison de la différence d'âge), je me suis orienté essentiellement vers l'arménien classique et la grammaire comparée (place de l'arménien parmi les langues indo-européennes, etc.), dans la tradition d'Antoine Meillet. De ton côté, tu t'attaches surtout à l'arménien moderne et à la linguistique générale. Ce sont donc deux approches complémentaires, et que l'un et l'autre nous avons toujours considérées comme telles. Nos relations remontent à plus de vingt-cinq ans, à l'époque où, après avoir obtenu l'agrégation de russe, tu préparais ta thèse de doctorat, que tu as soutenue en 1991, presque en même temps qu'Agnès Ouzounian, à quelques semaines de distance. Pour ceux d'entre nous qui participaient aux deux jurys, il y a eu beaucoup de travail cette année-là, mais aussi beaucoup de joie. Car voilà bien longtemps que n'avaient été soutenues à Paris des thèses portant sur la linguistique arménienne, depuis les travaux dirigés par Meillet à l'École pratique des Hautes Études avant la deuxième guerre mondiale. Nous avons le plaisir de voir émerger une nouvelle génération de doctorants arméniens, qui non seulement connaissent parfaitement la langue, mais maîtrisent aussi les méthodes de la linguistique générale et de la typologie. C'était l'honneur de nos établissements universitaires (Collège de France, INALCO, universités parisiennes, École pratique des Hautes Études) que d'être parvenus à ce beau résultat, et nous pouvions en tirer quelque fierté, sachant que l'avenir de la discipline était placé désormais entre de bonnes mains.

Dès ta thèse soutenue, tu as enseigné l'arménien à l'INALCO et tu t'es révélée d'emblée comme une forte personnalité, qui occupe une place de premier plan dans cet établissement, comme cela vient d'être rappelé. On ne compte plus les projets que tu as portés, les liens que tu as su créer avec d'autres départements à l'intérieur de l'INALCO et, à l'extérieur, avec d'autres institutions, françaises et étrangères. Tu n'as jamais reculé devant les tâches administratives et les responsabilités de tous ordres (fût-ce, parfois, au détriment de tes propres travaux, mais en sachant aussi ne pas t'y absorber entièrement). En 2000, j'ai eu le plaisir d'être l'un des rapporteurs de ton habilitation à diriger des recherches, qui avait pour thème les études que tu avais menées en linguistique arménienne et en syntaxe générale. Grâce à ton activité multiforme, l'INALCO jouit aujourd'hui d'un renom mérité dans le domaine des études arméniennes.

Il était donc normal que les services éminents que tu as rendus soient reconnus. Ils l'ont été, hors de France, par le fait que depuis 2011 tu es membre étranger de l'Académie des Sciences d'Arménie. Ils le sont aujourd'hui par la République Française : services rendus à la riche et active communauté arménienne de notre pays, mais sans céder aux pièges du communautarisme ; services rendus à nos institutions universitaires, qui peuvent être fières que les activités qu'on y mène soient tenues en honneur au plan international.

Il me revient maintenant de prononcer la formule rituelle.

Madame Anaïd Donabédian-Demopoulos, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur.